



POLITIQUE HANDICAP

Version du 10/03/2023

La Beer Fabrique se doit, en tant qu'organisme de formation, de pouvoir renseigner, accueillir, accompagner et former des stagiaires en situation de handicap.

INFORMATION PRÉALABLE

Lors de la prise de contact :

- Identifier le handicap si cela est nécessaire au bon déroulement de la formation du bénéficiaire
- Demandeur d'emploi : prise de contact avec le conseiller Pôle Emploi / Cap Emploi
- Échange sur le type et le niveau de handicap, les moyens déjà connus et/ou mis en œuvre par le client pour adapter le poste/ compenser le handicap.

La Beer Fabrique se charge de vérifier si le moyen de compensation est applicable et si le matériel adéquat est disponible auprès du Référent Handicap.

ORGANISER LA FORMATION

1. Lors de la réunion entre le formateur, le référent pédagogique, le référent Handicap et le contact dédié chez La Beer Fabrique, notre équipe vérifie quelles sont les spécificités de la formation vis-à-vis du handicap et vérifie l'aptitude du formateur à assurer la formation.
2. Si besoin, nous prenons contact avec l'Agefiph pour connaître les moyens spécifiques pouvant être mis en place chez La Beer Fabrique s'ils ne sont pas préexistants.
3. Le Référent Handicap valide avec le formateur la compatibilité des recommandations du Conseiller Handicap de l'Agefiph le cas échéant et vérifie la disponibilité du matériel.
4. Nous adaptons si nécessaire les supports de cours et l'organisation de la salle.

La Beer Fabrique, 6-10 rue Guillaume Bertrand 75011- Paris

Mail : formation@lb.beer Téléphone : 01 71 27 71 02

SIRET : 82057427500021 NAF : 1105Z

TVA Intracommunautaire : FR92820574275

Déclaration d'activité auprès de la Dreets : 11755682075 (ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

LES MISSIONS DU RÉFÉRENT HANDICAP

Le Référent Handicap chez La Beer Fabrique a plusieurs missions :

- Accompagner les personnes tout au long de leur parcours de formation en faisant des points réguliers avec elles.
- Assurer la prise en compte du handicap par le formateur et vérifier que les compensations sont mises en place.
- Assurer une veille sur le handicap
- Construire une politique d'inclusion des personnes handicapées
- Informer et sensibiliser la Direction et les collaborateurs travaillant chez La Beer Fabrique
- Développer un réseau de partenaires
- Communiquer sur les actions mises en œuvre

Contact Référent Handicap : Mme Lucile Verlet
Accueil : 01 71 27 71 02 / lucile.v@lbf.beer

Pour La Beer Fabrique
M PELLET Martin
Président



TRIPLE I
40 RUE DE MOSCOU 75008
CAPITAL DE 5000€
PARIS 820 574 274

La Beer Fabrique, 6-10 rue Guillaume Bertrand 75011- Paris

Mail : formation@lbf.beer Téléphone : 01 71 27 71 02

SIRET : 82057427500021 NAF : 1105Z

TVA Intracommunautaire : FR92820574275

Déclaration d'activité auprès de la Dreets : 11755682075 (ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)